

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de SAINT-THURIEN le

Vendredi 5 décembre 2025 à 18 h.30

Ordre du jour :

- 1°) Tarifs publics communaux 2026,
- 2°) Allocation de vétérance des anciens sapeurs-pompiers 2025,
- 3°) Autorisation au Maire pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement,
- 4°) Dissolution du SIMIF – intégration des résultats,
- 5°) Budget primitif 2025 – décisions modificatives,
- 6°) Provisions pour créances douteuses – adoption d'une méthode de calcul,
- 7°) Installation d'un visiophone à l'école – approbation du projet et demande de subvention,
- 8°) Personnel : modification de la durée hebdomadaire de travail,
- 9°) Lotissement : approbation de la participation financière et demande de subvention,
- 10°) Mise en place d'un site de compostage partagé – convention avec Quimperlé Communauté,
- 11°) Tarification sociale cantine scolaire,
- 12°) Motion de soutien à la Commune de LANVEOC pour le maintien de l'école navale,
- 13°) Quart d'heure de libre expression.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Christine KERDRAON.

Séance du 5 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-six novembre, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Christine KERDRAON, Maire.
Etaient présents : Bruno JAFFRE, Françoise GOLIES, Nicolas LE NAOUR, Fabienne LE GALL, Michel CHARPENTIER, Flore MEFORT, Stéphanie NOUAILLE-DEGORCE, Cédric JAULNEAU, Francine TAMIC, Elodie PEINTUREAU et Guillaume LOUVET.

Absent excusé : Stéphane POIRIER (a donné pouvoir à Francine TAMIC).

Absent : Laurent MINTEC.

Secrétaire de séance : Guillaume LOUVET.

Secrétaire auxiliaire : Hélène THIEC

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 1^{er} octobre 2025 est approuvé à l'unanimité.

Délibération du Conseil Municipal

20250601**Objet : Tarifs publics communaux 2026**

Sur la proposition du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe ainsi que suit les tarifs publics communaux pour l'année 2026 :

Cantine scolaire :

- Repas adulte 5.37 €
- Repas enfant 2.75 €

Garderie municipale (matin ou soir)

0.78 €

Concession au cimetière (le m²) :

- Pour 15 ans 31.00 €
- Pour 30 ans 62.00 €

Occupation locaux communaux (la journée) :

- Salle municipale 196.00 €
- Salle municipale (café d'enterrement) 95.00 €
- Caution 328,00 €
- Boulodrome 207.00 €
- Club house (café d'enterrement) 51.00 €
- Gratuit pour les associations thuriennes

Photocopie (l'unité) :

- Noir et blanc 0.30 €
- Couleur 0.50 €

Redevances cimetière :

- Creusement de fosse 107.00 €
- Ouverture de caveau 59.00 €
- Ouverture de case 57.00 €

Occupation du caveau communal (le mois)

9.00 €

Vacation funéraire

25.00 €

Columbarium :

- Droit initial d'occupation d'une case 570.00 €
- Concession pour 15 ans 57.00 €
- Concession pour 30 ans 113.00 €

Jardin du souvenir :

- Inscription sur la stèle pour 15 ans 57.00 €
- Inscription sur la stèle pour 30 ans 81.00 €

Location de matériel (par jour) – gratuit pour les associations locales :

- Table (plateau, tréteaux et 2 bancs) 4.65 €
- Sono (uniquement pour les associations locales) gratuit

Cession de caveau d'occasion :

- La place 348.00 €

Scène mobile :

- 1 jour de la semaine 537.00 €

- 1 samedi ou dimanche
- 1 week-end
- Caution

Envoyé en préfecture le 12/12/2025	
Reçu en préfecture le 12/12/2025	
Publié le	860.00 €
ID : 029-212902696-20251205-D20250601-DE	1.055.00 €
	537.00 €

Plancher :

- Associations extérieures (par jour à partir du 4^{ème} jour) 5.16 €
- Association locale et thuriennois gratuit
- Caution 207.00 €

Accueil de loisirs :

- Adhésion annuelle 2.00 €
- Activité sans prestataire gratuit
- Activité culinaire (goûter) 1.00 €
- Activité avec repas Entre 3,00 € et 5,00 € selon QF
- Activité avec prestataire sur la Commune Entre 3.00 € et 7.00 € selon QF
- Activité de loisirs (parc, laser, etc...) Entre 7.00 € et 10.00 € selon QF
- Spectacle, concert à l'extérieur (transport inclus) Entre 15.00 € et 20.00 € selon QF

Fait à SAINT-THURIEN, le 10 décembre 2025
Le Maire,

Christine KERDRAON

